

# Charte de déontologie du site [www.chapelle-crecy.com](http://www.chapelle-crecy.com)

La présente charte présente le site [www.chapelle-crecy.com](http://www.chapelle-crecy.com) , en définit le contenu et les règles de fonctionnement.

## Article 1 : De quoi parle ce site ?

Le site [www.chapelle-crecy.com](http://www.chapelle-crecy.com) est le site officiel du secteur pastoral de la paroisse de Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin et Voulangis.

Le site [www.chapelle-crecy.com](http://www.chapelle-crecy.com) a pour objectif d'offrir principalement aux habitants de Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin et Voulangis de l'information, à partir du point de vue du secteur pastoral, sur la vie religieuse, culturelle et locale du secteur.

A titre d'exemples :

- Organisation de la paroisse : activités, équipes et trombinoscope.
- Agenda et carnet paroissial (messes, baptêmes, mariages, décès, etc.)
- Patrimoine touristique, religieux, ...
- Adresses utiles.
- Solidarité, actions caritatives, actions du Secours Catholique, ...
- Articles à thèmes, réflexions, portraits, ...
- Activités des jeunes : catéchisme, aumônerie, MEJ, musique, scoutisme, ...
- Culture, événements, conférences, arts, etc...

Les choix éditoriaux évolueront selon les décisions que pourront prendre, avec la validation de l'E.A.P., les responsables du site. De même, en accord avec les responsables pastoraux concernés, le périmètre des 3 communes couvert par le site pourra être étendu.

## Article 2 : Qui sommes-nous ?

Ce site est géré par des personnes physiques ayant reçu mission de l'E.A.P. pour choisir les sujets à traiter et les articles à diffuser.

Ces personnes consacrent bénévolement leur temps à la gestion du site (conception, mise en ligne, ...) selon leurs disponibilités.

Ces personnes constituent le comité d'administration du site.

Les accès au site sont gratuits. Le site ne fait pas de publicité.

Les seuls éléments financiers gérés sont les frais d'hébergements du site pris en charge par le secteur pastoral.

## Article 3 : Lien avec l'E.A.P. (Equipe d'Animation Pastorale)

La nature même du site étant de fournir de l'information religieuse catholique, le site est placé sous la tutelle de l'E.A.P. du secteur pastoral de Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, Voulangis.

Concrètement, ce lien avec l'E.A.P. est mis en œuvre par la présence, parmi les administrateurs du site, du responsable communication de l'E.A.P. qui, de ce fait, est

garant de la compatibilité de la ligne éditoriale du site et des articles publiés avec les principes et les valeurs de l'Eglise Catholique.

#### **Article 4 : Liberté d'expression et responsabilité des intervenants**

Le public peut contribuer au contenu du site au travers de 2 moyens :

- En transmettant des articles par courrier, courriel ou directement auprès des responsables du site.
- En intervenant au travers du site : envoi d'article ou réaction par un commentaire.

Dans tous les cas, un texte ne pourra être diffusé qu'après validation et éventuellement retouche (correction orthographique, mise en page, voire coupure) par les responsables du site sans avoir à se justifier. Les intervenants acceptent ces éventuelles modifications. De même le comité d'administration du site s'autorise à ne pas diffuser un contenu qu'il estimerait contraire à la loi ou à ses choix éditoriaux. En cas de doute, l'E.A.P. peut être consultée.

#### **Article 5 : Le contenu doit être honnête**

Le comité d'administration du site s'engage à faire preuve de la plus grande honnêteté vis-à-vis du contenu des articles en s'assurant, autant que faire se peut, de la véracité des faits relatés ou à défaut en avertissant les lecteurs de la fiabilité estimée de l'information. Nous attendons la même rigueur de la part de nos contributeurs.

L'intérêt d'internet est avant tout de mettre en ligne des informations le plus à jour possible. Nous attendons donc des contributeurs qu'ils informent le site le plus rapidement possible lors de changement d'informations publiées sur le site (informations pratiques, événements, ...)

#### **Article 6 : A propos du droit de réponse**

Il sera accordé un droit de réponse à quiconque le réclame dans la mesure où la réponse est conforme à la charte de déontologie.

Nous nous engageons à mettre en ligne tout rectificatif utile en cas de publication d'information erronée.

#### **Article 7 : Nous nous devons de respecter les personnes physiques et morales**

En application de la loi, aucun texte publié ne peut porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes ni inciter à la haine raciale, ethnique ou religieuse.

#### **Article 8 : Nous respectons la langue française**

Nous veillons au respect de la langue française (orthographe et grammaire en particulier).

De ce fait, tout article proposé pourra faire l'objet de modifications portant sur l'orthographe, la syntaxe, sans que l'auteur en soit averti. Les auteurs acceptent par avance ces éventuelles modifications.

Dans les commentaires des articles, chaque intervenant sera responsable de la qualité de ses textes.

### **Article 9 : Le droit d'auteur et le droit à l'image**

Les auteurs s'exprimant sur le site (articles envoyés ou commentaires) s'engagent à citer leurs sources (lien internet ou ouvrage) et à ne pas proposer de contenu (écrits ou photos) couverts par le droit d'auteur.

De même les auteurs qui nous envoient des photos destinées à être diffusées se seront au préalable assurés qu'ils détiennent les autorisations nécessaires (en particulier vis-à-vis des mineurs) pour diffuser des images des personnes clairement visibles sur les photos, et ce, en respect de la loi.

Il est interdit de diffuser, par quelque moyen que ce soit, les articles et images figurant sur le site sans l'autorisation préalable du comité de rédaction.

### **Article 10 : Qui est propriétaire des publications ?**

Les auteurs s'exprimant sur le site (articles ou photos) restent propriétaires de leurs œuvres (textes ou photos) et peuvent donc en faire usage librement (autre site ou publication par exemple).

Néanmoins le site [www.chapelle-crecy.com](http://www.chapelle-crecy.com) est autorisé à faire usage de tous les textes ou photos publiés sur le site, lors d'un autre article ou à titre de promotion du site.

### **Article 11 : Evolutions de la composition du comité d'administration**

L'intégration d'un nouveau membre dans le comité d'administration est possible moyennant l'accord des membres à la majorité, après consultation et avis favorable de l'E.A.P.

La démission d'un membre est possible.

Le responsable de la communication de l'EAP est membre de droit du comité.

A ce jour, les membres du comité sont :

- Joël Lahaille (responsable de la communication de l'EAP)
- Thierry Briane
- Jean-Michel Sagnes
- Jacques-Henry Poiret
- Jean-Pierre Pillon.

Charte établie le 19 mars 2009, amendée dans sa présente version le 27 septembre 2010 par le comité d'administration du site, et approuvée par l'EAP le 27 avril 2011